

CONDITIONS FINANCIERES

TARIFS PROVISOIRES LES TARIFS SERONT REACTUALISES DANS LE COURANT DU 1^{er} TRIM. 2023

COLLEGE SAINT-MICHEL		EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE
DROITS D'INSCRIPTION	<i>Inscription – nouvel élève</i>	125,00 €	125,00 €
	<i>Réinscription</i>	<i>OU</i> 79,00 €	<i>OU</i> 79,00 €
CONTRIBUTION DES FAMILLES		500,00 €	500,00 €
	<i>Si 2 enfants scolarisés dans le Groupe – remise de 5% par enfant</i>	<i>OU</i> 475,00 €	<i>OU</i> 475,00 €
	<i>Si 3 enfants et plus dans le Groupe – remise de 7.5% par enfant</i>	<i>OU</i> 462,50 €	<i>OU</i> 462,50 €
COTISATION ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE		53,00 €	53,00 €
AVANCE RESTAURATION (<i>avance qui sera déduite en début d'année scolaire</i>)			70,00 €
RESTAURATION			6.00 € LE REPAS
RESTAURATION POUR LES PAI (<i>(par repas pour la surveillance)</i>)			2.55 € °

- **APEL – ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES** : si vous y adhérez, son montant de 25 € sera inclus dans la facture annuelle.
- **DROITS D'INSCRIPTION/REINSCRIPTION** : les droits d'inscription/réinscription ne sont pas remboursables sauf en cas d'événement indépendant de la volonté des parents tels que : conditions d'admission non remplies (échec à l'examen) ; mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive ; refus d'inscription/réinscription à l'initiative du Groupe Arcades.
- **ASSURANCES** : l'assurance individuelle accidents de votre enfant est incluse dans la contribution des familles.
- **CONTRIBUTION DES FAMILLES** : tout trimestre commencé est dû.
- **ABANDON EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE** : votre demande sera étudiée dès réception d'un courrier recommandé avec AR adressée au Chef d'Etablissement - Collège Saint-Michel - 36 rue Saumaise - 21000 DIJON.
- **AIDES FINANCIERES** : sous certaines conditions, les élèves peuvent bénéficier de bourses de l'Inspection Académique ou de fonds d'aides aux familles. Renseignez-vous à l'accueil du secrétariat.